

PRIX TREMPLIN 2019 CONCOURS ET EXPOSITION

Règlement

Clôture des inscriptions le 17 mai 2019

Dossier de candidature à envoyer pour le 12 juillet 2019 au plus tard à ornella.lavaccara@becraft.org

Remise des prix le samedi 21 septembre 2019

Tremplin est une initiative de BeCraft, association professionnelle de promotion des Arts appliqués et du Design.

Le Prix Tremplin est un concours qui s'adresse aux jeunes créateurs âgés de moins de 35 ans et diplômés en fin de l'année scolaire écoulée d'une École d'Art de la Communauté Wallonie-Bruxelles. Les candidats peuvent être issus de tous les niveaux de l'enseignement artistique (secondaire artistique ou technique de plein exercice, secondaire artistique à horaire réduit, supérieur artistique).

Les travaux sélectionnés s'illustreront dans le domaine des Arts appliqués d'expression contemporaine : design, mobilier (intérieur et urbain), stylisme, reliure, céramique, bois, textile, bijou, verre... Ils feront l'objet d'une exposition afin d'être présentés, entre autre, à un jury d'experts qui décernera des Prix coups de pouce à la carrière des jeunes créateurs.

Tremplin c'est l'occasion pour les jeunes diplômés :

- d'assurer leurs premiers pas sous la houlette d'une infrastructure reconnue et d'être confrontés aux exigences professionnelles de leur parcours à venir,
- d'être confrontés à la participation d'une exposition au même titre que des artistes confirmés,
- de bénéficier d'une large campagne de communication mise en place par BeCraft lors de l'événement,
- de se faire connaître auprès d'un large public de professionnels, collectionneurs, galeristes, amateurs d'art, futurs clients... au cours d'une exposition sur le site des Anciens Abattoirs de Mons,
- de rencontrer les créateurs et diffuseurs professionnels lors d'un vernissage auquel ils pourront inviter leurs propres personnes de contact,
- d'ouvrir une porte vers d'autres concours internationaux.

Le concours Tremplin est doté de plusieurs prix :

- des bourses de soutien au développement de la carrière des lauréats allant de 1.000 € à 2.500 €,
- un abonnement d'un an à la base de données de MatériO avec un accès à la «matériauthèque» - www.materio.com,
- un coaching personnalisé en création d'entreprise offert par la Maison du Design de Mons comprenant: la définition d'un business model et l'établissement d'un business plan - www.maisondudesign.be,
- un conseil personnalisé pour le développement à l'international par WBDM - www.wbdm.be,
- un article sur le site web du magazine Tlmag - www.tlmagazine.com,
- un prix octroyé par le CID, Centre d'Innovation et de Design (à déterminer) - www.cid-grand-hornu.be

Les lauréats de ces prix sont choisis parmi les exposants, par un jury constitué d'experts et de représentants des institutions partenaires.

Les lauréats bénéficient également d'une année d'affiliation gratuite en tant qu'artistes membres de BeCraft (avec la possibilité d'exposer leurs œuvres à la galerie BeCraft).

Conditions d'admission

Les candidats seront âgés de moins de trente-cinq ans au premier septembre 2019 et auront été diplômés au terme de l'année scolaire 2018-2019 d'une École d'Art de la Communauté Wallonie-Bruxelles.

Ils peuvent être issus de tous les niveaux de l'enseignement artistique (secondaire artistique ou technique de plein exercice, secondaire artistique à horaire réduit, supérieur artistique).

Les candidats et les travaux sélectionnés s'illustreront dans le domaine des Arts appliqués d'expression contemporaine : design, décoration d'intérieur, mobilier (intérieur et urbain), stylisme, céramique, luminaire, textile, bijou, verre, reliure.... Les projets d'architecture et d'aménagement intérieur, maquettes, 3D ainsi que tout travail relatif au domaine des Beaux-Arts (2D, peinture, gravure, dessin, photographie, graphisme...) ne sont pas admis dans ce concours.

Au cas où il aurait entre-temps accompli avec succès un nouveau cycle d'études, un créateur déjà primé lors d'une édition précédente sera autorisé à exposer son nouveau travail sans toutefois pouvoir concourir pour les prix.

Les travaux proposés par les candidats seront le fruit du travail de fin d'étude de l'année académique 2018-2019.

Un maximum de 5 élèves par section d'une même école seront sélectionnés.

L'organisateur se réserve le droit de refuser un travail ne correspondant pas au projet sélectionné ou ne répondant pas au niveau d'exigence supposé.

Les candidats s'engagent à laisser leur(s) œuvre(s) dans l'exposition jusqu'à la fin de celle-ci. Celle(s)-ci ne pourra/ne pourront, en aucun cas, être remplacée(s) par une autre en cours d'exposition.

Candidature

Les créateurs souhaitant participer à Tremplin s'inscriront avant le 17 mai 2019, via le formulaire en ligne : <https://forms.gle/HQyPFh9mW3mAzsaV8>

En retour de leur inscription, les candidats recevront un formulaire de candidature à compléter pour le 12 juillet 2019 au plus tard. Celui-ci reprendra :

- Un texte de 5 lignes maximum expliquant la démarche artistique relative au travail présenté et/ou relative à la démarche générale de l'artiste
- Une copie du diplôme provisoire (à rendre avant le 19 septembre pour les étudiants admis en 2^{ème} session)
- Un C.V.
- Minimum une photo, libre de droit, pour chaque objet présenté (min. 300 dpi, format .jpg, min. 20 x 15 cm), nommée comme suit (nom, prénom, titre de l'œuvre, nom du photographe). En cas de sélection, ces photos pourront être utilisées pour les supports de communication
- Le descriptif complet des visuels transmis : nom et prénom du candidat, titre de l'œuvre, matériaux utilisés, dimensions de l'œuvre en cm, nom du photographe

Les candidats seront avertis de leur sélection au début du mois d'août 2019.

Les candidats retenus auront l'opportunité de mettre leur book de présentation personnel à disposition du comité de sélection durant la procédure de sélection.

Exposition

- Pour les stylistes : la limite des réalisations exposées est fixée à une silhouette (pouvant comprendre toutes les pièces de l'habillement). Celle-ci sera impérativement accompagnée de son support (mannequin, piétement, fixations...)
- Pour les créateurs de bijoux : la mise en place des objets proposés ne pourra dépasser une surface d'exposition équivalente à 40 x 40 cm
- Pour les créateurs d'objets (céramique, verre, luminaires, textile...) : la limite des réalisations exposées est fixée à deux réalisations de maximum 50 x 50 x 50 cm ou à une seule de grande taille
- Pour les designers textiles : si les travaux proposés consistent en échantillons, ils ne dépasseront pas le nombre de 10
- Pour les créateurs de mobilier : la limite est fixée à une réalisation

Les organisateurs se réservent toutefois le droit de n'exposer qu'une seule des œuvres proposées en cas de manque de place ou pour la cohérence générale de la scénographie.

Tout cas particulier sera examiné avec les organisateurs.

Les exposants livreront les accessoires nécessaires à la présentation de leurs objets (ex. : mannequin, piétements, fixations spéciales, ampoules électriques...).

Les éventuels raccordements électriques respecteront les normes de sécurité et seront en état de fonctionner durant 12h de suite.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'exposition aura lieu à la galerie BeCraft. Nous vous invitons, si besoin en fonction du projet, à une visite préalable des lieux afin d'anticiper les difficultés techniques qui pourraient être rencontrées lors du montage.

Assurance

Les travaux exposés seront assurés tous risques depuis leur dépôt et contrôle dans les locaux de BeCraft jusque trois jours après la clôture de l'exposition.

Bulletin de dépôt

Un bulletin de dépôt sera envoyé aux candidats sélectionnés. Celui-ci, dûment complété, devra être renvoyé par courriel aux organisateurs avant le 25 août 2019.

Une copie du bulletin de dépôt sera impérativement jointe au colis contenant les œuvres.

Celui-ci reprendra toutes les informations utiles à la bonne identification des pièces, à la rédaction des légendes pour l'exposition et pour l'assurance. Il devra donc être complété avec soin et attention.

La colonne "valeur assurance" est prévue pour y noter la valeur estimée de vos pièces en cas de dommage.

Livraison des pièces

La livraison des œuvres aura lieu le dimanche 15 et le lundi 16 septembre 2019 entre 9h30 et 16h30.

Si votre œuvre nécessite un montage par vos soins, il aura lieu le mercredi 17 septembre 2019 sur rendez-vous.

Les exposants livreront leurs pièces dans un état impeccable de finition et de propreté, les prototypes seront correctement assemblés.

À la réception, chaque pièce sera contrôlée conjointement par son créateur et un responsable de BeCraft. Toute altération (griffe, accroc, fêlure, tache, éclat...) sera mentionnée sur le bulletin de dépôt contresigné par le créateur.

Les créateurs seront également tenus d'informer les organisateurs de toute fragilité éventuelle des pièces et des prototypes (ex. siège non fonctionnel).

Si nécessaire, un plan de montage sera joint à la pièce.

Les exposants reprendront avec eux leur matériel d'emballage.

Les œuvres seront livrées à l'adresse suivante :

BeCraft,
Site des Anciens Abattoirs,
Rue de la Trouille, 17/02 (entrée Place de la Grande Pêcherie)
B-7000 Mons

Entre 9h30 et 16h30

Les exposants prendront rendez-vous avec Ornella La Vaccara par email ornella.lavaccara@becraft.org ou par téléphone +32 (0)65 84 64 67

Démontage de l'exposition et reprise des pièces

Le démontage de l'exposition suivra immédiatement la clôture de celle-ci, le soir du dimanche de clôture, entre 18h et 20h ou le lendemain, entre 9h30 et 16h30. Pour des raisons pratiques, il est impératif que les exposants viennent rechercher leurs œuvres. Par manque d'espace, elles ne pourront être stockées plus longtemps. Toute œuvre non retirée dans les délais fixés par le calendrier (sauf empêchement pour des raisons justifiées), deviendra de plein droit, par l'effet de l'échéance du terme, la propriété de BeCraft.

Les exposants sont priés de se munir de leur matériel d'emballage lors de la reprise des pièces. Il leur sera demandé de contrôler leur état et de contresigner, pour réception, le bulletin de dépôt.

Dates butoirs

17 mai 2019 : date limite d'inscription en ligne : <https://forms.gle/HQyPFh9mW3mAzsaV8>

12 juillet 2019 : date limite d'envoi du dossier de candidature complet à Ornella La Vaccara ornella.lavaccara@becraft.org

Début août 2019 : courrier informatif de sélection

25 août 2019 : date limite d'envoi du bulletin de dépôt

15 et 16 septembre 2019 : dépôt des œuvres sélectionnées par les créateurs à la galerie BeCraft

17 septembre 2019 : montage des œuvres qui nécessite la présence de l'artiste

19 septembre 2019 : pour les étudiants admis en 2^{ème} session, date limite d'envoi du diplôme ou de l'attestation de réussite

Du 20 au 22 septembre 2019 : exposition des œuvres à la galerie BeCraft

21 septembre 2019 : proclamation des Prix

22 septembre, entre 18h et 20h et 23 septembre 2019, entre 9h30 et 16h30 : reprise des pièces par les exposants

Renseignements complémentaires

Site des Anciens Abattoirs, rue de la Trouille 17/02, B-7000 Mons

Bureaux ouverts du lundi au vendredi inclus, de 9h30 à 16h30

+32 (0)65 84 64 67 - ornella.lavaccara@becarft.org - www.becarft.org